



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 Juin 2018

### **REPRESSION ANTI-SYNDICALE CHEZ LES TRAVAILLEURS DU RAIL D'ETF**

La direction d'ETF, Eurovia Travaux Ferroviaires du groupe VINCI n'hésite plus, en pleine illégalité, à menacer de licenciement des représentants du syndicat SUD-Rail suite à un mouvement de grève des personnels le week-end dernier.

Ce mouvement de grève, légal, et basé sur des revendications légitimes liées à la non application par la direction d'ETF de la réglementation du travail et des lois en vigueur : utilisation de la géolocalisation pour pister des délégués, non application des délais de prévenance en cas de déprogrammation des séances de travail, non-respect des heures de repos...

La direction d'ETF bafoue le droit de grève et utilise la contrainte et la menace pour faire taire ceux qui s'opposent et faire ce que bon lui semble avec le droit du travail.

Les nombreux incidents de ces derniers mois démontrent que les conditions de travail et de sécurité sont en effet loin d'être acceptables dans les entreprises ferroviaires privées. Pour la fédération SUD-Rail, quand des délégués syndicaux dénoncent ces conditions de travail et veulent rétablir les salariés dans leurs droits, il faut les écouter, mais dans cette entreprise, **on essaye de les licencier !**

La fédération SUD-Rail dénonce ces méthodes managériales dignes de la délinquance en col blanc et s'associera aux actions et recours juridiques éventuels pour que la direction d'ETF cesse d'agir en patrons voyous.

Face à des situations de travail dégradées qui impactent la santé et la sécurité des salariés du secteur ferroviaire, alors que la négociation de la convention collective va redémarrer, la fédération SUD-Rail revendique une convention collective élaborée sur la base du statut et de la réglementation SNCF en vigueur.

**Les mêmes conditions de travail et de sécurité de haut niveau pour  
l'ensemble des travailleurs du rail !**